



Le Mot du Maire

Deux investissements sont actuellement en cours et seront terminés pour juillet. Il s'agit de travaux à la salle omnisports avec le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière bois granulés ainsi qu'une vaste opération de réfection du clocher qu'il était urgent d'entreprendre. La vue au sommet du clocher doit être magnifique et de belles photos devront marquer ce moment.

Dès le mois de mai, de nouveaux jeux remplaceront ceux à proximité de la salle multifonctions.

Enfin, lors du dernier conseil municipal qui a eu lieu mardi 26 avril, nous avons fait le choix d'une structure de grimpe à destination des enfants pour la base de loisirs. Celle-ci complètera l'offre et agrémentera le parcours autour de la base de loisirs pour les familles. Nous avons aussi retenu le projet d'aménagement de la rue de la fontaine.

D'autres projets sont en attente d'autorisation (curage du lac) ou d'analyse des offres (construction de la future école). Pour ces deux projets importants, les réponses seront connues avant l'été.

Jean-Luc LE TARNEC



**TRAVAUX DE RÉFECTION
DU CLOCHER**



La Mairie

Avis de la Mairie

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - RÉSULTATS 1^{ER} TOUR – 10 AVRIL

Nombre d'électeurs inscrits	1454
Nombre d'électeurs votants	1196
Bulletins blancs	26
Bulletins Nuls	12
Suffrages exprimés	1158
CANDIDATS	VOIX
ARTHAUD Nathalie	13
ROUSSEL Fabien	23
MACRON Emmanuel	360
LASSALLE Jean	50
LE PEN Marine	373
ZEMMOUR Eric	61
MÉLENCHON Jean-Luc	140
JADOT Yannick	15
HIDALGO Anne	31
PÉCRESSE Valérie	54
POUTOU Philippe	14
DUPONT-AIGNAN Nicolas	24

RÉSULTATS 2^{ème} TOUR – 24 AVRIL

Nombre d'électeurs inscrits	1455
Nombre d'électeurs votants	1210
Bulletins blancs	56
Bulletins Nuls	31
Suffrages exprimés	1123
CANDIDATS	VOIX
MACRON Emmanuel	578
LE PEN Marine	545



Mairie

02.97.38.66.11
mairie@reguiny.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi

14 h – 16 h

Mardi, jeudi et vendredi

8 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 16 h

Mercredi

8 h 30 – 12 h 30

Samedi

8 h 30 – 12 h 00

Permanences du Maire

et des adjoints :

Sur rendez-vous.

Permanence Assistante Sociale :

Sur rendez-vous

Tél : 02 97 69 54 65

Conciliateur de justice :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de

10 h à 12 h sur rendez-vous

Tél : 02 97 38 66 11

Horaires d'ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h

Départ du courrier tous les jours

à 15 h

Le samedi à 11 h 30

Tél. 02 97 38 66 51

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2006 sont invités à se présenter en Mairie dès l'âge de 16 ans.

OBJET TROUVÉ

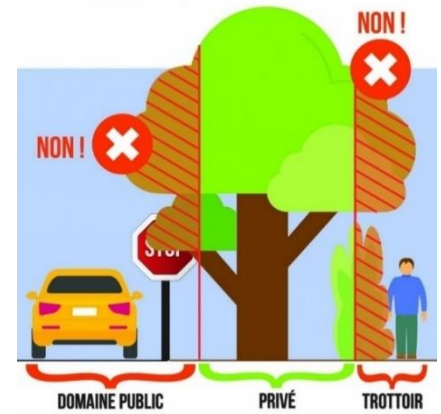
Une chevalière homme couleur or a été retrouvée et déposée en Mairie. Une inscription y figure "Gemini". Son propriétaire est invité à se manifester en Mairie.

SI VOS BRANCHES DÉPASSENT SUR LA VOIE PUBLIQUE, L'ÉLAGAGE EST NÉCESSAIRE

Suite à un état des lieux effectué par la commission travaux de nos voies et chemins, il a été remarqué des risques liés aux branches qui ont une emprise importante sur la route (pour les véhicules type camions, bus). De même, des haies qui dépassent à certains endroits des trottoirs et gênent la circulation. Il est demandé à chacun d'être vigilant et d'entreprendre les travaux nécessaires pour la sécurité de chacun.

Extrait d'article de Loi du Code Civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains :

“Les riverains (propriétaires ou exploitants) doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.” La responsabilité du propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.



MAISONS FLEURIES

Les personnes qui souhaitent participer au concours communal des maisons fleuries doivent s'inscrire en Mairie avant le 18 juin.

CONTAINERS A ORDURES MÉNAGÈRES

Avis de recherche : Il semble que le parking de la base de loisirs côté jeux pour enfants soit devenu fin mars début avril une nouvelle déchetterie.

Ainsi, la mairie recherche le propriétaire de ces encombrants. Cette personne a à priori des problèmes de discernement pour comprendre les règles de fonctionnement du bien vivre ensemble.



Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

02/03 – SCI PAULENE, Rochefontaine, création de deux ouvertures

08/03 – Didier et Marie-Suzanne HOELLARD, 9 Rue du Beau Soleil, rénovation et extension d'une habitation existante

18/03 – Mickaël BOYAUX, 22 Rue de la Belle Aurore, division en vue de construire

11/04 – Dominique NOGUES, 25 Bis Rue de la Fontaine, construction d'une pergola

12/04 – Stéphane FANEN, 31 Rue Lavoisier, construction d'une pergola

12/04 – Philippe JUISSHOMME, 5 Rue François Lamennais, modification de la toiture d'un garage existant

13/04 – Vincent CALMET, 44 Résidence Le Clos Neuf, clôture

13/04 – Armel LE BRETON, installation de panneaux solaires sur la toiture sud et ouest



PERMIS DE CONSTRUIRE

02/03 – EARL LE TOQUIN, Coëtdrien, mise en place de panneaux solaires sur la toiture d'un bâtiment

09/03 – Nathalie GILLET, 11 Allée des Primevères « Résidence Le Clos Neuf », construction d'une maison d'habitation

18/03 – Simon et Lesley BARRON, 12 Allée des Primevères « Résidence Le Clos Neuf », construction d'une maison d'habitation

Etat Civil

NAISSANCES

07/03 – Gabin LE NY, 7 Rue Anne de Bretagne

07/03 – Milan COIRRE, 6 Rue François Lamennais

28/03 – Helia PERRIN, 10 Rue des Korrigans

05/04 – Abbygaëlle THETIOT, 12 Rue Anne de Bretagne



MARIAGES

09/04 – Olivier PENCHENAT, marin d'état et Claire FOSTER, professeur d'anglais, domiciliés 30 Rue du Beau Solei

22/04 – Jimmy CADET, maçon et Marie BIGOT, auxiliaire de vie, domiciliés 2 Coëtdrien

DÉCÈS

27/02 – Jean Baptiste LAUNAY, 94 ans, domicilié « Coëtdrien »

02/03 – Edmond JOUANNO, 93 ans, domicilié 22 Rue des Korrigans

11/03 – Jean-Marie DUAULT, 23 ans, domicilié à Bourbriac (22)

01/04 – Jeannine JOUANNO, 80 ans, domiciliée « Lalleman »



DÉCÈS EXTÉRIEURS

Alexis DUAULT né le 7 avril 1937 à Réguiny est décédé à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) le 3 mars 2022

Vincente PICHARD née le 21 janvier 1937 à Réguiny est décédée à Pleugriffet le 5 mars 2022

Albertine CHAMAILLARD née le 14 juin 1931 à Réguiny est décédée à Noyal-Pontivy le 13 mars 2022.

Conseils Municipaux

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2022

L'an deux mil vingt deux, le 21 février à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 11 février 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Étaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLÈRE, Corine LAMOUR, Thierry LE STRAT, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Jean GUILLO, Jean-Michel LETELLIER, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Lydia GUEHENNEUX pouvoir à Laëtitia DANO, Cédric JOSSO pouvoir à Thierry LE STRAT.

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents** : 17 **Votants** : 19

Le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.



1. Camping : présentation de Mme BELZ

Mme Céline BELZ présente son projet d'exploiter le camping de Réguiny.

Elle envisage de proposer de nouveaux types d'hébergements tels des bungalows toilés et des tentes prêtes à camper.

Le camping sera ouvert du 9 avril au 30 septembre 2022.

Un bail commercial sera rédigé par l'office notarial avec indication des points suivants :

- Le bien loué servira exclusivement à l'exploitation d'un fonds de commerce de camping
- La location des mobil homes à l'année sera interdite
- Le loyer annuel sera de 4 500 € HT (3 000 € HT pour le camping + 1 500 € pour les 2 mobil homes).



2. Travaux camping

Monsieur Thierry LE STRAT, adjoint, présente les 3 devis des entreprises réguinoises consultées pour le remplacement des 8 bornes électriques du camping.

Sur proposition de la commission travaux, le Conseil Municipal décide de retenir le devis d'Envie de Changement pour un total de 9 533,33 € HT.



3. Voirie 2022

Monsieur Thierry LE STRAT présente le programme voirie 2022.

Trois secteurs ont été retenus : Locmalo, réfection des trottoirs de la rue du Valdoux et réfection de la rue du Chanoine Martin. L'estimatif des travaux s'élève à 50 000 € HT.

Des travaux de point à temps et curage de fossés seront également programmés en 2022.

L'ensemble des devis sera présenté lors du prochain conseil.

4. Mission de maîtrise d'œuvre – Local rangement salle omnisports

Dans le cadre du projet de construction d'un local de rangement à la salle omnisports, deux architectes ont été consultés pour la mission de maîtrise d'œuvre :

Après examen, la proposition du cabinet LBL & associés est retenue pour un montant de 8 000 € HT.

5. Transactions de terrains

▪ Résidence le Clos Neuf

Monsieur le Maire présente les demandes d'acquisition des terrains suivants au lotissement « Résidence le Clos Neuf »

- M. Florian JOUNOT – Lot n° 35 d'une contenance de 702 m²
- M. Radouan ESSEKI – Lot n°29 d'une contenance de 764 m².

Le Conseil Municipal approuve.

▪ Maison 30 rue Anne de Bretagne

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2020, les propriétaires de la maison cadastrée AE n°85 sise 30 rue Anne de Bretagne avaient été contactés pour leur proposer d'acquérir leur propriété.

Face au constat de détérioration du bâtiment, ils ont de nouveau été contactés pour leur faire une nouvelle proposition à 4 000 €.

Les trois propriétaires ont répondu favorablement à cette nouvelle proposition de prix.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition au prix de 4 000 € et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches.

6. Dossiers en cours

▪ Aménagement du lac

Le dossier de demande d'autorisation environnementale établi par le cabinet Hydroconcept a été déposé auprès des services de la DDTM pour avis avant instruction.

▪ Restauration de la flèche du clocher de l'église

L'échafaudage est en cours de montage.

Les travaux débuteront mi-mars et se termineront en juin.



▪ **Construction d'un groupe scolaire public**

L'appel d'offres a été mis en ligne sur Mégalis Bretagne.
La date de remise des offres est fixée au 11 mars.

EXTRAIT REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux, le 22 mars à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 15 mars 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Régigny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Étaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Thierry LE STRAT, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, Jean-Michel LETELLIER, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Karine BULEON pouvoir à Thierry LE STRAT, Thomas BONNIN pouvoir à Corentin PEDRO.

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents** : 17 **Votants** : 19

Secrétaire de séance : Emmanuelle TENIER



Le procès-verbal de la réunion du 21 février 2022 est adopté à l'unanimité.

1. Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2021

Cédric JOSSO, adjoint aux finances, expose au Conseil Municipal les comptes de gestion et comptes administratifs 2021.

Après avoir détaillé l'ensemble du compte administratif du budget principal et des budgets annexes, le Conseil Municipal approuve la bonne gestion de ceux-ci par M. Le Maire.

COMMUNE	DEPENSES	RECETTES	REPORT 2020	RESULTAT 2021
Fonctionnement	1 230 843,05 €	1 679 371,97 €	272 869,27 €	721 398,19 €
Investissement	951 276,21 €	850 791,15 €	722 726,18 €	622 241,12 €

LOTISSEMENT DE SANTE	DEPENSES	RECETTES	REPORT 2020	RESULTAT 2021
Fonctionnement	285 200,51 €	199 668,40 €	-17 231,82 €	-102 763,93 €
Investissement	124 668,40 €	285 200,51 €	-285 200,51 €	-124 668,40 €

RESIDENCE LE CLOS NEUF	DEPENSES	RECETTES	REPORT 2020	RESULTAT 2021
Fonctionnement	505 262,30 €	495 191,02 €	22 549,33 €	12 477,85 €
Investissement	373 075,56 €	505 262,30 €	-505 262,30 €	-373 075,56 €

2. Affectation des résultats 2021

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 448 528,92 €
- Un excédent reporté de 292 230,93 €
- Une intégration du résultat suite à la dissolution du budget annexe Résidence de la Gare de –

19 361,66 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 721 398,19 €

Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2021 du budget Commune comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté (art. 002 de la section de fonctionnement) : 221 398,19 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (art. 1068 de la section d'investissement) : 500 000,00 €

Le Conseil Municipal approuve.



3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux d'imposition comme suit :

- . Taxe foncière bâti 34,41 %
- . Taxe foncière non bâti 54,10 %

Il précise que les taux n'ont pas été augmentés depuis 2006.

4. Vote des budgets 2022

Cédric JOSSO, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 :

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	1 831 505,19 €	1 831 505,19 €
Section d'Investissement	3 659 800,00 €	3 659 800,00 €

Budget annexe « Lotissement de Santé »

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	227 437,33 €	227 437,33 €
Section d'Investissement	277 105,73 €	277 105,73 €

Budget annexe lotissement « Résidence le Clos Neuf »

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	443 085,56 €	443 085,56 €
Section d'Investissement	546 183,27 €	546 183,27 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ensemble des budgets présentés.

5. Vote des subventions 2022

Cédric JOSSO, adjoint aux finances, évoque la commission finances qui s'est positionnée sur le montant alloué aux associations.

Les subventions sont désormais fixées selon de nouveaux critères d'attribution : nombre d'adhérents réguinois, situation de la trésorerie de l'association, deux types de subventionnement (forfait ou adhésion).

Il rappelle que les subventions ne seront versées que sur présentation d'un dossier de demande de subvention complet.

Le Conseil Municipal valide les nouveaux critères.



6. Cession du terrain Ages et Vie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de la société « Ages & Vie Habitat », qui consiste en la construction d'une résidence seniors composée de 16 logements pour personnes âgées au sein de deux bâtiments, dans lesquels sont aussi réalisés deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires, sur la parcelle cadastrée AE 20 située rue Duguesclin d'une superficie de 3280 m², propriété de la commune.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 1^{er} juillet 2021, a proposé la cession de ce terrain au prix de 17 € net vendeur le m².

Après consultation, France Domaine, dans son avis du 24 février 2022, a estimé cette vente au prix de 20 € le m².

Néanmoins, il apparaît que le prix de 17 € est justifié du fait que ce projet :

- Consiste en la réalisation de logements accueillant des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social.
- Repose sur un motif d'intérêt général puisqu'il permet l'accueil et le maintien de personnes âgées dans la commune, la société Ages & Vie Gestion donnant une priorité d'accueil aux personnes âgées de la commune et à leurs ascendants.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal donne son accord sur la cession de la parcelle AE 20 au prix de 17 € net vendeur le m².

Par ailleurs, la commune s'engage à :

- Assurer la signalétique et le fléchage directionnel des bâtiments « Ages & Vie » de manière à faciliter le cheminement des visiteurs qui souhaitent rendre visite aux personnes âgées/handicapées,
- Faire figurer le bâtiment « Ages & Vie » dans tous les plans ou documents édités par la commune ayant pour but de faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune,
- Accorder au minimum deux fois par année civile la possibilité en cas de besoin et sur demande de sa part, à « Ages & Vie » le droit de communiquer sur une page entière du bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune,
- Mettre à disposition des plaquettes informatives aux accueils de la mairie et du CCAS pour faire connaître le concept « Ages & Vie » auprès de la population sans engagement de démarches commerciales,
- Faire le lien entre « Ages & Vie Gestion » et la population par le biais d'échanges réguliers et en désignant un interlocuteur référent de la commune de Régigny.



Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !

Le Conseil Municipal approuve.

7. Résultat appel d'offres

▪ Programme de voirie 2022

Le programme voirie 2022 a fait l'objet d'une mise en concurrence en procédure adaptée.

Trois offres ont été déposées et examinées par la commission d'appel d'offres en réunion du 16 mars 2022.

Après vérification et examen des plis par les services de Pontivy Communauté, Thierry LE STRAT, adjoint aux travaux, propose de retenir l'offre de l'entreprise PIGEON d'un montant de 52 899,05 € HT.

Le Conseil Municipal valide.

▪ Construction d'un groupe scolaire

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 mars pour examiner les 47 plis reçus pour 16 lots. Tous les lots ont été pourvus.

L'ensemble des offres les moins disantes s'élève à 2 433 669,13 € HT contre 2 509 885,40 € HT lors du premier appel d'offres.

Le cabinet SABA, maître d'œuvre, procède actuellement à l'analyse des offres et une décision sur la suite à donner à ce projet sera prise lors du prochain conseil.

8. Demandes de subventions – projets communaux

Dans le cadre du programme voirie 2022, la commune peut prétendre à des aides du Département et de Pontivy Communauté.

Par ailleurs, le projet de construction du groupe scolaire et d'une chaufferie bois a été sélectionné dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » et peut prétendre à une subvention de 135 996 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à constituer les dossiers de demandes de subventions correspondants pour ces projets.

9. Servitude de passage de réseaux

Madame Nelly MOUREIX, propriétaire des parcelles ZP n°104 et ZS n°123 souhaite effectuer des travaux d'assainissement non collectif en installant une fosse septique sur la parcelle cadastrée ZS n°123.

Un chemin rural sépare ces 2 parcelles ce qui amène Mme MOUREIX à solliciter auprès de la commune l'établissement d'une convention de servitude de passage des réseaux et de passage pour accès.

Le Conseil Municipal accepte.

Informations Générales

BONUS VÉLO : PROLONGEMENT DE L'AIDE A L'ACQUISITION D'UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) JUSQU'AU 30 JUIN

Afin d'encourager les mobilités douces et favoriser l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens, Pontivy Communauté propose une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf de 200 € à destination des habitants des 24 communes du territoire.

Cette subvention est cumulable avec l'aide de l'État pour les personnes disposant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur à 13 489 €.

Le montant de l'aide nationale est identique à celui de l'aide locale soit 200 €.

Plus d'infos : <https://www.pontivy-communaute.bzh/actualites/aide-a-lacquisition-dun-velo-a-assistance-electrique-vae/>



CADASTRE SOLAIRE : DÉCOUVREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE

Dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique, le photovoltaïque et le solaire thermique se révèlent des solutions séduisantes pour réduire sa consommation.

Pontivy Communauté affirme sa volonté de développer cette énergie renouvelable sur son territoire.

**Grâce au cadastre solaire,
vous connaîtrez le potentiel solaire
de votre toiture en quelques clics.**

Cet outil, développé par l'entreprise Cythelia Energy, vous fournit gratuitement une idée de l'opportunité d'installer un système solaire sur votre toiture que vous soyez un particulier, une entreprise ou une collectivité.

En fonction de votre profil, l'outil vous orientera vers un service d'accompagnement neutre et des installateurs qualifiés.

Pour réaliser votre simulation, rendez-vous sur le site internet :
<https://pontivy-communaute.cadastre-solaire.fr/>



La Vie des Associations

AMICALE LAÏQUE DE RÉGUINY

Du 21 au 23 mars, les quarante élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'École Publique sont partis en classe de découverte en forêt de Brocéliande. Sous le soleil printanier, ils ont pu découvrir le Val sans Retour et ses légendes et travailler sur la biodiversité avec les animateurs du CPIE de Concoret. Les enfants sont revenus la tête pleine de souvenirs et de connaissances nouvelles qui seront réinvesties en classe dans les prochains temps.

Ce voyage n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien de l'Amicale Laïque et de tous les parents qui s'investissent toute l'année pour organiser diverses manifestations.



CLUB CYCLO RÉGUINOIS

L'assemblée générale du club cyclo a eu lieu le vendredi 18 mars 2022 au foyer socio culturel de la commune de Régigny. Cette assemblée générale a été proposée à tous les membres du club et toutes personnes désireuses de s'associer à notre club.

C'est une date pas très commune car habituellement elle se déroule le dernier vendredi du mois de janvier, mais par respect des mesures sanitaires nous avons décalé cette date.

C'est important pour le club car elle permet de se retrouver dans un esprit convivial et bien entendu de présenter le bilan (moral, financier) de l'année 2021 et de présenter la nouvelle saison.

Nous serons certainement 50 cyclos pour cette nouvelle saison contre 46 l'année précédente. Nous enregistrons 3 cyclos qui reviennent après une interruption et 3 nouveaux cyclos (Michel MORICE, Christian BOUCICAUD et Eddy TURBEAUX).

Nous avons eu une pensée particulière pour un de nos camarades Daniel qui a été victime d'un accident du travail il y a quelques semaines et qui ne pourra pratiquer le vélo pendant plusieurs mois.

Le bureau du club a été renouvelé par un nouveau trésorier Bruno LELIEVRE et un nouveau secrétaire adjoint Anthony CHARLES.

Cette année nous a permis de proposer aux cyclos intéressés un gilet de sécurité jaune fluo, cette proposition était souhaitée par nos membres.

Cette assemblée nous a permis de nous sensibiliser et d'effectuer les rappels nécessaires. Par la même occasion nous avons réalisé une photo de groupe de manière à remercier nos partenaires qui nous ont permis la réalisation de ce gilet.

- Le magasin de cycles Pontivy Bike (fourniture du gilet à un tarif préférentiel)
- La société EMAP du Sourn (réalisation de la maquette et du flocage)
- Le Crédit Mutuel de Bretagne (subvention)
- Groupama (subvention)
- Le Crédit Agricole (prix de la vie locale accordée pour la sécurité).

Bien entendu à l'issue de l'assemblée générale, le bureau du club a proposé le verre de l'amitié et son traditionnel buffet.



SAMEDI 18 JUIN 2022 : 2^{ÈME} RANDONNÉE CYCLO JEAN ROBIC À RADENAC

Suite à la réussite de l'année précédente, le club cyclo Régunois continuera d'apporter son concours technique au comité des fêtes de la commune de Radenac et à ces associations pour la deuxième édition de cette randonnée à but humanitaire.

Le club cyclo par son expérience dans l'organisation d'un tel événement et de sa participation active (installation du site, inscriptions et randonnées) a été et sera une plus-value à cette réussite.

Pour la deuxième édition il sera proposé :

- Deux circuits pédestres (12 et 6 km), tracé du P'tit Tacot ;
- Un circuit vélo familial de 22 km (circuit permanent Office du Tourisme de Pontivy) ;
- Trois randos cyclotouristes (65, 106 et 158 km) sur les traces de Jean ROBIC, emprunteront les communes de Pontivy communauté y compris la commune Saint Connec, un ravitaillement commun sera mis en place à Saint Gérand.

Modalités d'engagement :

- Ouvert à toutes et à tous : licenciés FFCT ou non, départ du centre bourg de la commune de Radenac.
- Inscriptions sur place à partir de 7 heures 00 – Départ libre entre 7 heures 30 à 9 heures 00 pour tous les circuits.
- Droit d'engagement rando cyclo : 10.00 € (accueil, ravitaillement et grillade avec boisson).
- Droit d'engagement circuit pédestre et vélo familial : 5.00 € (accueil, ravitaillement et casse-croûte avec boisson).

Animation sur site « démonstration aux gestes de premiers secours » et « exposition vélo » par Pontivy Byke.

- Renseignements complémentaires : page événementielle Facebook et site internet commune de Radenac
- Port du casque obligatoire, assistance technique et ravitaillement sur le parcours.

Un protocole sanitaire sera mis en place et adapté en fonction des consignes sanitaires du moment.

Contact : Stéphane LE CALLONNEC au 06.82.83.61.49 et cyclo-regunois@hotmail.fr ou cdfradenac@gmail.com



TROUPE THÉÂTRALE "CARTES SUR TABLE"

Avec la pandémie, la troupe de théâtre de Régigny est en sommeil. Si des personnes sont intéressées pour la "réveiller" se manifester auprès de la mairie qui transmettra.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : CHOCOLAT ET POKÉMON

La première initiative du conseil municipal des jeunes, présidé par Maëlle du Hommet, était un après-midi récréatif pendant les vacances de Pâques. Guillaume notre cuisinier menait un atelier « desserts tout chocolat » et Virginie, artiste régunoise, un atelier « dessin Pokémon ». Les jeunes inscrits sur le site Régigny.com ont participé joyeusement, ils ont mangé leurs desserts avec gourmandise et rapporté de beaux dessins à la maison.



REGAL'ADE

Le week end du 09 et 10 avril 2022 Reguiny était la capitale de l'escalade bretonne.

Reg'alade organisait son Reg'N'Block ; une compétition de bloc accueillant le samedi les plus jeunes (U10, U12, U14), comptant pour le challenge jeune du Morbihan. 80 jeunes ont répondu présents pour cet évènement unique dans ces catégories en Bretagne.

Le lendemain, 130 compétiteur(e)s se sont affronté(e)s durant tout la journée du dimanche. Au terme de cette épreuve finale qui comptait pour la coupe régionale Méline GALARD termine 2ème au classement régional.



COLLECTE DÉCHETS

A l'instigation de Pontivy Communauté, la commission travaux et voirie organisait le samedi 12 mars une journée "nettoyage du bord de la route".

La trentaine de participants a rempli des sacs de déchets à l'abord du bourg plus que sur les routes de campagne. Cette journée comme une balade était très conviviale. Elle sera reconduite l'année prochaine.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes et des anciens combattants

TROPHEE
CENTRE MORBIHAN
REVELEATEUR DE TALENTS

UCI COUPE DES NATIONS JUNIORS

REMCO EVENEPOEL
CHAMPION DU MONDE ROUTE JUNIORS

VAINQUEURS
DU TROPHEE

MATHIEU VAN DER POEL
QUADRUPLE CHAMPION DU MONDE CYCLO-CROSS

SAMEDI
21 MAI 2022
PLUVIGNER / MALACHAPPE

DIMANCHE
22 MAI
(MATIN)
REGUINY / EVELLYS-MAIZIN

DIMANCHE
22 MAI 2022
(APRES-MIDI)
BULEON-LOCMINÉ

Informations sur www.tropheecentremorbihan.fr